

Analyse PROGRAMME D'ECONOMIE Première STMG :

Le SNES a fait des demandes de modifications du programme d'économie qui visaient plusieurs objectifs :

- Revenir sur des notions et concepts trop complexes pour une première STMG
- Rectifier des formulations erronées économiquement parlant et objectiver
- Alléger le programme

Les amendements et demandes du SNES qui ont été repris relèvent de rectifications sur des formulations confuses voire erronées. Certains visaient une écriture plus objective. Par ailleurs, quelques demandes d'allègements ont été reprises mais à la marge. Les allègements restent bien insuffisants.

- C'est ainsi que les parties PIB (II.2) redistribution (point II.3), arbitrage épargne/consommation (III.1), et thème 5 sur la concurrence ont été en partie réécrits ou ont des passages supprimés.
- Par contre les amendements qui visaient à revenir sur des notions trop complexes telles que celles qui touchent par exemple au raisonnement sur la marginalité (Coût marginal, utilité marginale, coût d'opportunité ...) n'ont pas été retenus.
- D'autres amendements visaient l'intégration de notions telles que l'économie solidaire ou les limites de la croissance n'ont pas non plus été retenus.

Le SNES continuera à mettre en avant la nécessité d'améliorations incontournables pour que ce programme soit « faisable »

	AMENDEMENTS /SUPPRESSIONS SNES-FSU	Commentaires/ Justifications.
Thème 1 : Quelles sont les grandes questions économiques et leurs enjeux actuels ?		
I.2 : Les décisions du consommateur et du producteur		
Paragraphe 1		
P 16 1 ^{er} Paragraphe Ligne 10	Ajouter après « décider et arbitrer...des choix alternatifs » la phrase : « ce qui nécessite une information de qualité » NON REPRIS	<i>La notion de rationalité doit être associée à la fiabilité de l'information. Comme affirmé dans le préambule du programme, montrer plutôt que ces notions (utilité et rationalité) donnent lieu à débat, ce qui permettra de mieux comprendre les</i>

		<i>comportements en termes de production et de consommation.</i>
P 16 1 ^{er} paragraphe ligne.10 à 13	Supprimer « la notion centrale ...démontrée » NON REPRIS	<i>Il faut supprimer toutes les notions propres à l'utilité marginale et au coût marginal</i> bien trop complexes à ce niveau de formation et inadapté à la spécificité de la série et se limiter à la présentation de l'utilité et du coût pour permettre d'interroger la notion de rationalité
Paragraphe 2		
	Insérer paragraphe 3 : « la question de la production...par son prix » avant paragraphe 2 pour plus de cohérence NON REPRIS	<i>Il est plus cohérent de placer la production avant la consommation</i>
	Réécrire le paragraphe 2 ainsi : « Ces biens ou services produits par des organisations privées ou publiques sont des biens économiques. La valeur de ces biens ou services pour les agents économiques est liée à leur rareté et à leur utilité marginale. Cette utilité est différente selon qu'ils émanent d'une organisation publique ou privée. Suppression des lignes 2 à 4 dans la nouvelle version	<i>La phrase du programme « seuls les biens ou services qui ont un prix...comme des biens économiques » est erronée telle que rédigée. Elle tendrait à faire croire que seuls les biens marchands sont des biens économiques. :</i> <i>Sur un plan pédagogique pouvoir initier à la notion de bien public donne du sens ainsi que montrer que l'utilité est différente si l'organisation est publique. (notion de bien être) (lien avec management+ plus attractif pour les élèves).</i>
Dernier paragraphe	« Ainsi, un consommateur rationnel cherche à maximiser sa satisfaction ...en prenant en compte sa contrainte budgétaire et l'utilité marginale ...consommer ». Réécrire la 2^{ème} phrase qui renvoie à des notions beaucoup trop complexes de la façon suivante : Supprimer « le producteur ...celle-ci ». Remplacer par : « le producteur quant à lui cherche à optimiser sa production en	<i>Trop compliqué et peu attractif pour les élèves. La référence à l'économie solidaire est bien plus attractive et proche des préoccupations des élèves que le « raisonnement marginal ». En substituant à ces notions trop complexes, une approche de la production plus large, on donne plus de sens à ces notions et on est plus cohérent avec la réalité économique (impact et développement de l'ESS).</i>

	<p>comparant le coût du bien au bénéfice espéré dans un objectif de profit et de pérennité et, dans certains cas, d'utilité sociale et collective. (on fera ici référence à l'économie solidaire)</p> <p>NON REPRIS</p>	<p><i>De plus elle ferait résonance avec le programme de management et donnerait sens à l'ensemble du bloc de disciplines technologiques.</i></p>
I.3 : Les échanges	<p>Réécrire le 1^{er} § ainsi : « L'échange sur un marché (lieu physique ou virtuel) amène à des interrelations entre les différents agents du fait de leur spécialisation. Ces interrelations donnent lieu à des flux réels et monétaires qui peuvent correspondre à un circuit économique élémentaire. »</p> <p>NON REPRIS Par contre, petit allègement et simplification sur la partie « monnaie » (dernier §)</p>	<p><i>Supprimer la notion de cout d'opportunité pour se recentrer sur le sens du circuit économique élémentaire</i></p>
Thème 2 : comment la richesse se crée-t-elle et se répartit-elle ?		
II.1 Combinaison des facteurs de production	<p>Un petit allègement des notions (suppression des différents types de productivité)</p>	
II.2 mesure de la production et ses prolongements	<p>Limites de la croissance à réintégrer.</p> <p>NON REPRIS mais rédaction clarifiée et simplifiée sur le calcul du PIB. (2^{ème} §)</p>	<p><i>Il manque ici une analyse critique des dégâts que peut engendrer la croissance pour préparer une question qui interpelle sur le développement durable par ex en terminale</i></p>
II.3 la dynamique de la répartition des revenus		
Paragraphe 1	<p>Supprimer à la fin du paragraphe « et de leur taxation en vue d'une éventuelle redistribution »</p> <p>NON REPRIS</p>	<p><i>Le terme taxation est erroné. Il s'agit d'un prélèvement à géométrie variable et non d'une taxation</i></p>
Dernier paragraphe	<p>Supprimer le dernier paragraphe.</p> <p>Remplacer par : « le processus de redistribution mis en place par</p>	<p><i>Le sens de la redistribution ne peut être compris si l'objectif n'est pas explicité clairement.</i></p>

	<p>l'Etat via les prélèvements obligatoires vise la réduction des inégalités en corrigeant la répartition des revenus primaires. Il aboutit au revenu disponible après affectation des revenus de transfert et prélèvements obligatoires »</p> <p>AMENDEMENT REPRIS ET INTEGRE ET ALLEGEMENT DES NOTIONS REVOIR la liste des NOTIONS : sur ce § la notion de transferts sociaux doit apparaître aux côtés de celle de prélèvements obligatoires. Ou si la partie redistribution est étudiée en terminale, les 2 notions (prélèvements obligatoires et transferts sociaux) doivent disparaître.</p>	<p><i>On voit mal d'ailleurs comment séparer la répartition primaire et la redistribution. Le processus doit être étudié dans son ensemble au même moment pour avoir une portée pédagogique.</i></p>
<p>Thème 3 : comment les ménages décident t-ils d'affecter leur revenu ?</p>		
<p>III.1 arbitrage entre consommation et épargne</p>		
<p>Paragraphe 3</p>	<p>« un ménage épargne pour ses vieux jours, pour léguer un patrimoine, par précaution... pour effectuer un placement financier »</p> <p>« cette décisionet du risque (épargne de précaution, anticipation de perte de revenu, chômage, risque de maladie »</p> <p>AMENDEMENT REPRIS DANS SON ESPRIT : Rédaction plus claire, objective et cohérente</p>	<p><i>Il y a confusion entre moyens et objectifs : Le placement est un moyen (mode d'utilisation de l'épargne) et non un objectif.</i></p> <p><i>La suite de la rédaction rend inutile la formule « vieux jours »</i></p> <p><i>La perte de revenu se suffit à elle-même puisqu'elle est la conséquence des autres risques cités .</i></p>
<p>III.3 : la structure de la consommation des ménages</p>	<p>Réécrire le § : « Le revenu disponible se répartit entre consommation et épargne ». La structure de la consommation (part des biens et services selon les postes de dépenses) évolue dans le budget des ménages dans le temps et selon différents critères socioéconomiques » qu'il conviendra d'aborder dans le cadre de l'évolution de cette structure.</p> <p>AMENDEMENT REPRIS ET INTEGRE DANS LE POINT III.1</p> <p>Par contre point III.3 maintenu avec un degré de complexité trop</p>	<p><i>Les détails de la structure de consommation seront vus et ne nécessitent pas de figurer ici : le programme doit plutôt préciser et dégager les grandes lignes à étudier.</i></p>

	important : notions de coefficients budgétaires et de prix relatifs.	
Thème 5 : Les marchés des biens et services sont-ils concurrentiels ?		
	<p>Suppression de cette rédaction demandée pour revenir à des fondamentaux et alléger, simplifier cette partie.</p> <p>DEMANDE DU SNES REPRISE DANS L'ESPRIT : suppression de termes inappropriés (cartels, preneur de prix, faiseur de prix...) dans les notions.</p> <p>Suppression du dernier § très confus et restrictif sur la notion d'ententes qui ne peut se limiter aux grands groupes.</p> <p>Loi de l'offre et de la demande et fixation du prix selon les marchés et ce qui réduit l'intensité concurrentielle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concurrence Monopolistique - Oligopoles - Monopoles <p>+ Innovations</p>	<p><i>La partie V.1 est <u>bien trop complexe</u> voire <u>incompréhensible pour un élève de 1^{ère}</u> STMG. De plus sa rédaction est peu explicite.</i></p> <p><i>La partie V.2 en particulier est très réductrice voire erronée.</i></p> <p><i>Par ailleurs, elle est très peu explicite dans le fond et la forme et <u>infaisable en l'état</u>.</i></p> <p><i>Nous préconisons de revenir aux fondamentaux de la concurrence (types et structures de marché et effets sur la concurrence)</i></p>

STMG : Avis du SNES sur les programmes parus pour la CSL

Les projets parus pour la CSL (commission spécialisée lycées) n'ont pas repris nos demandes d'allègement et de renforcement d'une démarche technologique sur le programme de management et gestion de seconde : Il est infaisable en l'état.

De même, les programmes de droit, management et sciences de gestion et numérique, n'ont pas été modifiés alors que nous avons dénoncé leur lourdeur et/ou complexité et demandé un recentrage favorisant la démarche technologique en particulier en sciences de gestion et numérique.

En économie, discipline pour laquelle nous avons fait de nombreux amendements, des modifications ont été réalisées par le ministère, mais on est loin du compte sur les améliorations à opérer sur le fond pour que ce programme « passe » auprès des élèves.

Programme d'économie de STMG :

Le SNES a fait des amendements qui visaient plusieurs objectifs :

- Revenir sur des notions et concepts trop complexes pour une première STMG
- Rectifier des formulations erronées économiquement parlant et objectiver
- Alléger le programme

Les amendements et demandes du SNES qui ont été repris relèvent de rectifications sur des formulations confuses voire erronées. Certains visaient une écriture plus objective. On note quelques petits allègements mais à la marge et bien insuffisants.

C'est ainsi que les parties PIB (II.2) redistribution (point II.3), arbitrage épargne/consommation (III.1), et thème 5 sur la concurrence ont été en partie réécrits ou ont des passages supprimés.

Par contre les amendements qui visaient à revenir sur des notions trop complexes telles que celles qui touchent par exemple au raisonnement sur la marginalité (Coût marginal, utilité marginale, coût d'opportunité ...) n'ont pas été retenus.

D'autres amendements visaient l'intégration de notions telles que l'économie solidaire ou les limites de la croissance n'ont pas non plus été retenus.